

COMPTE RENDU du Conseil de la classe : 605
du 25 /11/ 19
Collège Manuel AZAÑA

CONSEIL DE CLASSE DU 1ER TRIMESTRE

Présidé par MME Frau

Professeurs présents : Mr Ferault, Mr Rouger, Mme Bodoira, Mme Mansaud, Mr Tomezak, Mme Etori Amblard, Mr Muller

Élèves délégués présents : Mr Matthieu Bayle, Mle Valy Clara

Parents délégués présents : Mme Imart Sylvie Tél : 06.13.51.15.22
Mme Laporte Julie Tél : 06.32.11.45.48

REMARQUES D'ORDRE GÉNÉRAL FORMULÉES SUR LA CLASSE PAR LES PROFESSEURS :

Classe agréable et sérieuse. Mise en route difficile, vie du collège compliquée, nombreux bavardages.

Il faut répéter les consignes systématiquement

Travail non fait et oublis de matériel trop fréquents qui retardent la mise au travail, les professeurs comptent sur l'accompagnement des parents.

INTERVENTION DES ÉLÈVES DÉLÉGUÉS DE CLASSE :

Manque de travail personnel. Beaucoup de bavardages.
Des élèves regardent leurs téléphones pendant les cours.

INTERVENTION DES PARENTS DÉLÉGUÉS :

Seulement 3 parents ont renvoyé le questionnaire.

Trop de travail à la maison.

Cartables trop lourds (les parents et les élèves délégués doivent faire un rappel de l'usage des casiers).

« Devoirs faits » permet une égalité de tous les enfants.

Nombreuses absences des professeurs: Mme Frau précise qu'il s'agit principalement d'absence pour accompagnement des sorties scolaires et qu'un professeur ne peut être remplacé qu'à partir de 15j d'absence.

Vie scolaire : les parents demandent à interdire les téléphones portables. Mme Frau répond que les portables ne sont autorisés que pendant le temps méridien dans un espace limité.

Ouverture du collège jusqu'à 18h30 : les horaires d'accueil sont établis par le conseil départemental.

LE CONSEIL DE CLASSE A DÉCERNÉ :

FÉLICITATIONS	: 4
COMPLIMENTS	: 4
ENCOURAGEMENTS	: 7
MISE EN GARDE TRAVAIL	: 0
MISE EN GARDE COMPORTEMENT	: 0
MISE EN GARDE TRAVAIL ET COMPORTEMENT	: 0
MISE EN GARDE ASSIDUITÉ	: 0

EN PLUS...

- Les élèves ne disposant pas d'une connexion internet à leur domicile peuvent se rendre au CDI pour effectuer les devoirs donnés en classe.
- Il est rappelé aux familles que l'inscription au dispositif "devoirs faits" implique la présence de l'enfant à toutes les séances excepté en cas de motif réel et sérieux justifiant son absence.
- Vous pouvez contacter les parents élus à l'adresse parents.fcpe.azana@gmail.com et rester informé en vous inscrivant sur le blog www.fcpe.azana.over-blog.org